

Santé et Solidarité

Respectable Loge, Etoile Polaire, Orient de Paris, Région 12

Mots-clefs : Coordination, Recrutement, Formation, Télémedecine, GHT, MERRI, Europe de la Santé

Analyse de la situation et ce qu'elle est devenue en ces temps de crise :

La France est forte et fière de son système de santé qui place la solidarité au cœur de ses missions. Santé & solidarité(s) sont intuitivement liées. La solidarité est à la base de notre façon de penser le système de santé et son financement.

Autre caractéristique de l'organisation de la santé : l'association de l'exercice libéral et hospitalier. Il s'agit d'un type d'exercice spécifique à la France qui permet le libre choix du médecin, le droit à l'information sur son dossier médical et des conditions de soins identiques égales pour tous.

Proposition d'actions concrètes :

Améliorations structurelles.

- Amélioration de la coordination entre centres hospitaliers privés et public au niveau national mais surtout régional

Médecine hospitalière.

- Consolider les GHT (groupements hospitaliers de territoires): obtention d'un statut de personnalité morale et augmentation du champ de compétence (gestion des lits, organisation des filières, autorisations sanitaires...).
- Grand plan RH formation aux métiers de la Santé + augmenter l'attractivité des métiers en tension à l'hôpital.

Pour le futur proche et spécifique à la France

- Définir le rôle de la télémedecine : contacts médecins / médecins, avis de spécialistes sous contrôle d'un médecin ou d'un tiers para médical ou pas
- Créations de personnel médical qualifiés intermédiaires entre médecins infirmiers et kinésithérapeutes habilités à exécuter certains actes jusqu'à présent limités aux médecins.
- Intérêt de la médecine du travail ? à réformer ? à supprimer ?
- Plan de formation d'un nouveau corps de métier "télé conseiller".
- Renforcer le rôle des MERRI (missions d'enseignement, de recherche, de référence et d'innovation) en revalorisant les enveloppes attribuées par hôpitaux.

Au niveau de l'Union Européenne :

- Refonder une politique européenne de gestion des crises sanitaires.
- Coordonner les politiques de santé au niveau de l'Europe.